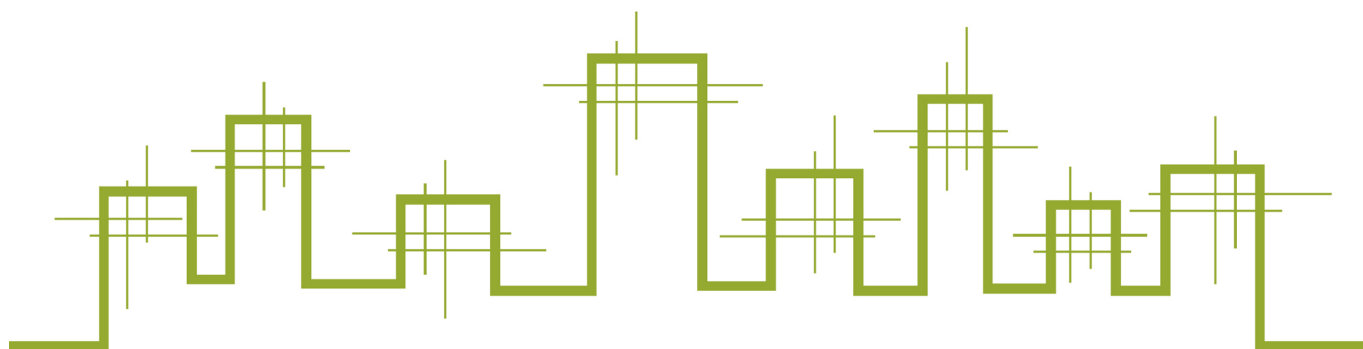




Tél : 01 34 65 70 80
Fax : 01 61 12 91 63
<http://www.expertam.fr>

Détermination de la concentration en plomb dans les poussières



Référence du dossier : 155228-POU-ind1
Adresse du site : 23 Rue Cujas
75005 PARIS



SOMMAIRE

Contexte	2
Conclusion	2
Résultat	3
Assurance	4

DEMANDEUR

Raison sociale : Mairie de Paris Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé
Nom : M. Didier MORAND
Adresse : 94-96 Quai de la Rapée - 75012 PARIS

COMMANDE VISITE

Commande : n/c
Date de la commande : n/c
Date de la visite : 03/10/2019
Accompagnateur : aucun

DESCRIPTION

La société EXPERTAM a été sollicitée pour procéder aux mesures du plomb dans les poussières selon les modalités de l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, réalisés en application de l'article L.1334-2 du Code de la Santé Publique. Méthodologie des prélèvements selon la norme NF X46-032.

PRÉLEVEUR

Priscilla RAULT

LABORATOIRE

NANO LABO
Parc Médicis 28 Avenue des Pépinières 94260 FRESNES
administratif@nano-labo.com

CONCLUSION

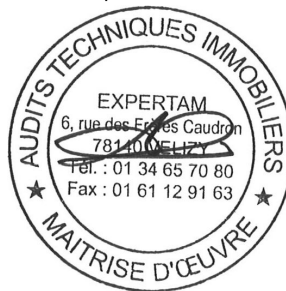
A la demande de la Mairie de Paris Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé, une visite a été réalisée le 03/10/2019 au 23 Rue Cujas - 75005 PARIS, 1 prélèvement a été réalisé.
La passerelle était moyennement propre car située en extérieur.

L'analyse du prélèvement de poussière n'a pas révélé de concentration en plomb supérieure au seuil réglementaire de 1000 µg/m².

Fait à VELIZY, le 07/10/2019

Par Priscilla RAULT
Certification n° 1209

Vérifié par Solenn MORVAN
Société Expertam



Méthodologie de prélèvement

Le prélèvement de poussière au sol est effectué par essuyage d'une surface d'un dixième de mètre carré à l'aide d'une lingette humidifiée ne contenant ni détergent ni plomb (suivant l'article 4 de l'arrêté du 12 Mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, en application de l'article R1334-8 du code de la santé publique). Il est rappelé que les mesures de la concentration en plomb dans les poussières présentes sur le sol doivent être réalisées dans chacun des locaux ayant fait l'objet de travaux. Dans le cadre de la présente mission, les locaux et le nombre de prélèvements ont été définis par le commanditaire.

Méthodologie d'analyse

Le plomb des poussières est dosé après extraction acide et action mécanique (suivant l'article 5 de l'arrêté du 12 Mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb).

Concentration en plomb dans les poussières

Par mesure de précaution, le(s) résultat(s) retenu(s) de la concentration surfacique, exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ dans le tableau ci-dessous, prennent en compte l'incertitude la plus haute.

Pièce	N° Prélèvement	Support	Résultat analyse ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Résultat		Observation	Remarques
				Pos.	Nég.		
Témoin	155228/0	-	7.8 ($\mu\text{g}/\text{L}$)		x	Analyse en laboratoire	
Passerelle - Sol	155228/39	Métal	92		x	Analyse en laboratoire	



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

La Mutuelle du Mans Assurances IARD / MMA IARD S.A atteste que

La SARL EXPERTAM
6 RUE DES FRERES CAUDRON
78 140 VELIZY VILLACOUBLAY

est titulaire d'un contrat d'assurance n° 120 146 701, garantissant sa responsabilité civile professionnelle, pour ses activités de :

- Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP, DRIPP, avant travaux, avant démolition)
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante :(Vente, DAPP, DTA, avant travaux, avant démolition, examen visuel),
- Etat des Risques et pollution (ERP)
- Etats Parasitaires (Termites et autres insectes xylophages)
- Etat des installations de Gaz Naturel
- Mesures Loi Carrez, Mesurage Loi Boutin
- DTI Loi SRU
- Conformité des réseaux d'eau usée (assainissement non collectif)
- Détermination des millièmes en vue d'une copropriété
- Conformité des installations d'eau de consommation (plomb dans l'eau)
- Etat relatif à la présence et concentration de légionnelles
- Thermographie infrarouge
- Etat de l'installation intérieure d'électricité.
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Test de perméabilité à l'air (Infiltrométrie)

→ Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixé à 3.000.000 euros par sinistre et 3 000 000 euros pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Fait à BORDEAUX, le 10 décembre 2018

L'assureur, par délégation, l'Agent Général



DUTREIL | FAUCHER Assurances

Siège social : 7, place des Quinconces CS 31348 - 33080 Bordeaux cedex
Tél. : 05 56 32 08 00 - Fax : 05 56 52 08 09 - dutreilfaucher.assurances@mma.fr

QUINCONCES | BASTIDE | BOUSCAT

SARL au capital de 248 000 € - RCS 325 354 850 - n°Orias : 07010479 - www.oriass.fr - Agence Générale MMA

Annexe : PV d'analyse

RAPPORT D'ESSAI N° R 1905157

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	EXPERTAM	A l'attention de	Mme RAULT
Adresse client	6 rue des Frères Caudron		
CP	Ville	78140 VELIZY VILLACOUBLAY	
		155228	Nb d'échantillon 1
Dossier/ Chantier client	23 rue Cujas	Date de prélèvement	03/10/2019
	75005 PARIS		

Informations laboratoire

Affaire N°	A1905157	Fresnes, le	07/10/2019
		Date de réception	03/10/2019
		Date de fin d'analyse	07/10/2019
		Nom de l'analyste	S. LAPARRA
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Les données transmises par le client et le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$, identifiés en italique dans le présent rapport, ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette μg	Concentration Surfacique $\mu\text{g}/\text{m}^2$
E1942158	155228/39	Passerelle - Sol - Métal	0,1	m^2	20%	8 ± 2	76 ± 16

Remarque : Témoin = 7,8 $\mu\text{g}/\text{L}$

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.



Accréditation n° 1-6119

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Validation Technique

A. FEUILLET



Validation Qualité

J. XAVIER



La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.

NANO LABO

Parc Médicis - 28 Avenue des Pépinières - 94260 FRESNES

Tel : 01 40 91 44 36 Fax : 01 46 66 11 14

SAS au capital de 320 000€ - SIRET 812 826 550 000 20 - APE 7120B

Annexe : Schéma

Annexe : Fiche de prélèvements



EXPERTAM
Tél : 01 34 65 70 80
Fax : 01 61 12 91 63
<http://www.expertam.fr>

NANO LABO
Parc Médicis
28 Avenue des Pépinières
94260 FRESNES

VELIZY, le 03/10/2019

DOSSIER EXPERTAM N°155228
PRELEVEUR : Priscilla RAULT
Adresse mail : p.rault@expertam.fr

FICHE DE PRÉLÈVEMENT DES ÉCHANTILLONS - PLOMB DANS LES POUSSIÈRES

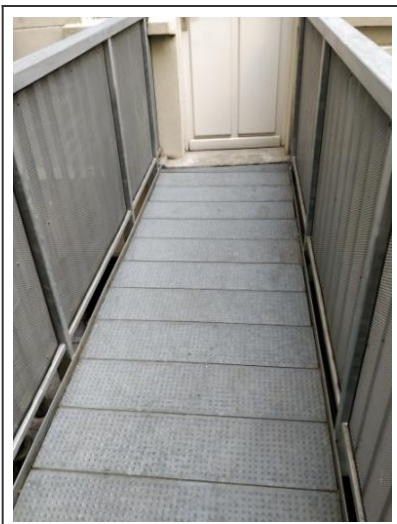
Date de prélèvement : 03/10/2019
Nombre d'échantillons : 2
Repérage des échantillons : De 155228/0 à 155228/39

Informations complémentaires

Surface du gabarit : 0,1 m²
N° lot lingette : ACTC-1685 7090852
Périmètre d'intervention : Parties communes
Adresse site : 23 Rue Cujas - 75005 PARIS

Numéro échantillon	Local	Support
155228/0	Témoin	-
155228/39	Passerelle - Sol	Métal

Annexe : Photos



155228/01 (dossier 155288-POU-ind1)